

Mairie de Dun les Places

58230

Compte-rendu du Conseil Municipal du 7 Février 2015

Présents :

Madame Lucienne BIARDOUX – Maire

Monsieur Fabien BUSSY - 1^{er} adjoint

Monsieur Daniel GONTHIER - Conseiller - Madame Nicole JOYOT - Conseillère

Monsieur Hervé JEAN-LOUIS - Conseiller - Madame Caroline MALATERRE – Conseillère

Madame Jacqueline MIRAT - Conseillère - Marc-Antoine : SOURD - Conseiller

Représentés : Monsieur Roman CHARLES - 2^{ème} adjoint donne pouvoir à Fabien BUSSY

Monsieur Frits MONKING – Conseiller donne pouvoir à Jacqueline MIRAT

Madame Miriam MATHIEU – Conseillère donne pouvoir à Lucienne BIARDOUX

A 9 h 10, Madame BIARDOUX déclare la séance ouverte.

Ordre du jour

- Financement des travaux de l'église
- Autorisation au comptable
- Achat pneus du tracteur
- Etats des restes à réaliser 2014
- Travaux 2015
- Questions diverses

1) Financement de travaux de l'église (1^{ère} tranche) :

Coût de la 1^{ère} tranche :

275 220 € hors taxes - 330 264 € TTC

Plan de financement :

Subvention de la DRAC Bourgogne, 40% :	110 088 €
Subvention du Conseil Général de la Nièvre :	16 000 €
Réserve parlementaire (Madame Emery-Dumas)	20 000 €
Fondation du Patrimoine :	10 000 €
Dons des particuliers et associations :	30 000 €
Commune de Dun les Places :	<u>89 132 €</u>
Total Hors taxes :	275 220 €

Commune de Dun les Places : TVA non récupérable : 3 396 €

Soit un total de 92 528 € qui seront financés par la Commune de Dun les Places.

Cette somme sera financée par un crédit sur 20 ans auprès du crédit Agricole qui, après négociation avec plusieurs banques (dont la Caisse d'épargne et le Crédit Agricole) s'est révélé la banque la mieux-disante pour le taux de l'emprunt.

Le montant du remboursement de ce prêt, sur 20 ans, s'élève à 1 399,44 € par trimestre.

Afin de régler la TVA, un crédit à court terme, sur 2 ans, est obligatoire, la TVA ne sera remboursée qu'au bout de 2 ans.

Le meilleur taux a été obtenu auprès de crédit Agricole (1,22 %). Ce prêt sera débloqué à mesure des factures et dans la limite des sommes nécessaires, avec des facilités de remboursement.

Délibération : Plan de financement - Vote pour : 11 voix

**Délibération : Choix du Crédit Agricole pour les emprunts à court terme et sur 20 ans -
Vote pour : 11 voix**

Le plan de financement de la 2^{ème} tranche est en préparation, à savoir que le montant des subventions sera moins élevé (ex : DRAC 30 % au lieu de 40 %)

2 - Autorisation au comptable :

Délibération : Vote pour 11 voix

3 – Achat des pneus du tracteur :

Il est nécessaire de changer les 2 pneus avant du tracteur. Le fournisseur le mieux-disant est l'entreprise Profil pneus à Avallon, dont le devis, pneus montés s'élève à 1 213,90 € (pneus de bonne qualité)

Délibération : changement des pneus avant du tracteur selon devis Profil plus, pour un montant de 1 213,90 € - Vote pour : 11 voix

4) – Etat des restes à réaliser 2014 :

a) **CCAS** : excédentaire

b) **Eau** : Excédent en section fonctionnement

Excédent en section investissement. Les travaux de réfection des canalisations à Vermot sont prioritaires, ainsi que la recherche des nombreuses fuites difficilement détectables et la réfection des canalisations qui seront concernées par ces fuites.

c) **Assainissement** : le budget de fonctionnement du poste assainissement est déficitaire. Ce déficit est dû aux pompes supplémentaires nécessaires et au changement du sable, travaux ayant eu lieu avant la réfection de la station d'épuration.

Le budget investissement est excédentaire, ce qui permettra de réaliser de nouveaux raccordements au réseau d'assainissement.

d) Budget général :

- **Section investissement** : déficitaire
- **Résultat de clôture** : excédentaire

5) – Travaux 2015

a) **Mur du cimetière** : nous avons reçu 2 devis.

2 devis supplémentaires seront demandés, au vu de l'écart considérable séparant ces devis.

b) **Plan de coupe de la forêt de Dun : martelage des parcelles 5 – 6 – 9.2 – 10.2 – 11.3**

Délibération : vote pour 11 voix

La séance est levée à 11 heures

6) Questions diverses

Boulangerie : des travaux sont à réaliser pour la réouverture de la boulangerie.

Le financement de ces travaux ainsi que l'achat du four sera pris en charge par la Communauté de Commune , le Conseil Général et la commune de Dun les Places.

Un couple est très intéressé pour une réouverture en fin d'année. Une aide technique et un soutien leur sont apportés par le Conseil Municipal et la Communauté de Communes dans la réalisation de leur projet.

Compte 623 - Détails du contenu de ce compte

Délibération : vote pour 11 voix

L'Association Morvan Terre de Résistance – Arorm, dont une des missions est la gestion du Musée de la Résistance et du Mémorial de Dun Les Places a tenu son 1^{er} CA le 17 janvier. Le conseil municipal mandate Jacqueline Mirat – Conseillère pour représenter la commune de Dun les Places au Conseil d'Administration de cette association.

Gestion des cours d'eau : le Parc Régional du Morvan souhaite créer un organisme (GEMAPI) qui aura compétence sur la gestion les cours d'eau.

Le guide pratique de la commune de Dun les Places est en cours de finalisation. Son coût global d'édition ne devrait pas dépasser le budget des recettes publicitaires, tel que prévu initialement.

Le 26 Avril aura lieu à Dun, une commémoration de la libération des camps de concentration. Elle s'appuiera sur la lecture par des adolescents de la Commune de textes écrits sur cette période.

Fin des questions diverses